

Restructuration

Les députés disent non au dépeçage de la «Tribune»

Le Grand Conseil demande au Conseil d'État d'intervenir. François Longchamp évoque des négociations en cours avec Tamedia

Éric Budry

Le parlement est inquiet pour la survie de la presse locale. Il a adopté vendredi à la quasi-unanimité (77 oui, 1 non et 3 abstentions) une motion invitant le Conseil d'État à agir «afin d'éviter le démantèlement de la Tribune de Genève».

Déposé par le PDC Guy Mettan suite à l'annonce par le groupe Tamedia d'une importante restructuration, le texte demande au gouvernement d'intervenir auprès de la direction du groupe zurichois en vue de garantir le maintien de l'autonomie rédactionnelle intégrale du quotidien.

«L'objectif est de donner un signal fort car nous pensons que cette réforme n'est pas inéluctable, a commenté Jocelyne Haller (Ensemble à Gauche), rapporteuse

de la Commission de l'économie. C'est le choix du type de fonctionnement de Tamedia qui la rend nécessaire. Car le groupe fait en réalité chaque année d'importants bénéfices.»

Transferts à Lausanne

La restructuration en question touchera en fait également, dès le début de l'année prochaine, 24 heures et Le Matin Dimanche. Les trois titres verront leurs rubriques Monde, Suisse, Économie et Sport transférées dans une nouvelle rédaction basée à Lausanne. L'en-

tité, placée sous la responsabilité d'une nouvelle direction, fournira du contenu aux trois journaux. Tamedia prévoit également à court terme de centraliser tous les services liés à l'édition.

«Le groupe PLR comprend qu'il puisse y avoir des restructurations dans des entreprises, a nuancé Georges Vuillod. Mais il souhaite aussi que ce journal puisse continuer à refléter ce qui se passe à Genève et dans ses environs.»

Très critique envers la couverture politique de la Tribune, qui négligerait sa formation, le MCG

François Baertschi appuie néanmoins la motion: «Car le journalisme est une profession sinistrée et que le quotidien est le dernier journal genevois généraliste.»

«Le groupe PLR souhaite que la Tribune de Genève puisse continuer à refléter ce qui se passe à Genève et dans ses environs»

Georges Vuillod Député PLR

A une voix du camouflet

● Le premier passage du plan d'assainissement des finances du Conseil d'État devant les députés a failli tourner au désastre. Il s'en est fallu d'une voix pour que le parlement renvoie à l'expéditeur ce document pourtant réclamé par tous. La Commission des finances en avait même fait une condition sine qua non de la poursuite de l'étude du budget 2018.

Mais voilà, après le «non

merci» de l'UDC, le PDC Bertrand Buchs a surpris son monde en suivant le mouvement, tout comme le PLR. Pour d'autres raisons, Ensemble à Gauche s'associe au front du refus. François Longchamp avoue sa stupéfaction.

Le vote aboutit à une parfaite égalité: 41 voix contre 41. Le président Éric Leyvraz (UDC) tranche pour le renvoi en Commission des finances. **E.BY**



Le fromager Jean David, au centre, tout sourire, propose un fromage à raclette qu'il produira lui-même à Genève. DR

Une fromagerie mobile sillonnera bientôt Genève

Le fromager Jean David a remporté jeudi le Prix Iddea. Une auberge où les voisins font office de cuisiniers a aussi été primée

Après le fromage de chèvre, place au fromage à raclette! L'an passé, le Prix Iddea - concours genevois qui encourage les projets de développement durable - avait récompensé l'initiative de quatre agriculteurs genevois qui ont créé la fromagerie coopérative Les Chèvres de la Touvière, à Meinier. Pour l'édition 2017, dont le palmarès a été dévoilé jeudi, c'est un fromager, Jean David, qui a remporté le premier prix, doté de 20 000 fr.

Dans sa fromagerie mobile, il propose un fromage à raclette qu'il produira lui-même à Genève. Son projet se veut une réponse à la crise que doivent affronter les producteurs laitiers et l'ensemble du secteur de l'agriculture. De plus, la distribution de vente principalement directe permet de contribuer à une consommation locale et écologique. Le concours Iddea, dont les membres fondateurs sont no-

tamment la Ville de Genève, la Fédération des entreprises romandes et les SIG, a distribué trois autres prix. Juliette Gallet monte sur la deuxième marche du podium (un prix de 10 000 fr.) avec son projet Around the corner, sur le thème de la mode durable. Elle veut proposer des vêtements produits dans des conditions décentes et le respect de l'environnement. Son espace de vente sera installé dans une roulotte itinérante.

Olivia Boutay et Cyril Royez remportent le troisième prix (5000 fr.) avec leur Auberge des Voisins, dans le nouveau quartier des Vergers, à Meyrin. Leur restaurant sans cuisinier propose des plats locaux (avec produits provenant d'un supermarché participatif paysan) à petits prix et élaborés par des habitants du quartier. Le lieu intègre des chambres d'hôte.

Enfin, le quatrième prix (2500 fr.) a été décerné par le public à Khalid Wahmane et Albert Okuka Tambulu pour leur application mobile Sav'Eat. Celle-ci permet aux commerçants de signaler leurs invendus et de les écarter à -50%. **Aurélien Toninato**

Un feu vicieux, pile à l'heure de la soupe!

Les pompiers ont investi tous les étages d'un immeuble à Vernier pour trouver enfin le sinistre

À l'heure de la soupe du soir. L'appelant est dans sa cuisine, jeudi vers 19 h, et ce qu'il voit justifie de le raconter en direct à l'opérateur de la centrale 118. Des microflames, des escarbilles, comme des petites braises, sortent par le conduit de ventilation. En mettant sa main sur la cloison de la courette technique, le locataire se rend compte que le mur est anormalement chaud.

L'opérateur prend au sérieux les informations transmises et contrarie le souper en caserne. Bouton-poussoir grande alarme: train complet d'extinction, cinq véhicules et quatorze hommes au 21, chemin de l'Écu, dans la commune de Vernier. Les braises avant la soupe.

Oui, mais où? «Nos équipes sont parties en reconnaissance dans chaque appartement, en procédant à des contrôles à la caméra thermique», explique l'officier de direction Frédéric Jaques. Dans l'intervalle, les braises ont disparu, mais la chaleur suspecte est bien présente, y compris dans un deuxième appartement, situé à l'étage supérieur. D'autres sapeurs investissent le toit, décalottent le chapeau de ventilation, démontent la dalle pour accéder à l'arrivée de la courette en question. Elle cache effectivement quelque chose; la localisation précise du foyer reste à déterminer.

Bref, un feu dormant et terri-

blement vicieux. Dans le langage pompier, ce vice-là se compte souvent en heures de travail avant de prétendre maîtriser le sinistre. Décision est prise de procéder à un carottage ciblé mais invasif. Deux grosses saignées au burin et à la massette dans les cuisines concernées. Casser pour voir, il n'y a pas d'autre choix quand on part à la chasse de flammes qui ne sont pas vives, logées de surcroît dans un coffrage communicant.

«On a fini par mettre la main sur le problème, poursuit le premier lieutenant du SIS. Le feu avait pris au niveau de l'isolation des tuyaux de chauffage.» De la feutrine épaisse, pour une part en matière synthétique. Le feu bouronnait à l'intérieur, en se développant à son rythme. Probablement déclenché accidentellement par des travaux en cours dans l'immeuble (la

mèche un peu chaude d'une perceuse, les étincelles d'une découpe, etc.).

Dans le cas présent, proche du cas d'école pour les professionnels de l'extinction fine, «des risques de propagation fulgurante étaient faibles, ajoute le chef de l'intervention. En revanche, on s'exposait à un enfumage important des logements et, surtout, aux émanations de monoxyde de carbone.»

Du chemin de l'Écu, l'ambulance engagée est repartie à vide. Il a fallu se montrer rassurant, en allant au contact de chaque locataire de l'immeuble. Les sapeurs volontaires de la commune de Vernier sont venus en appui de ce porte-à-porte nécessaire, pendant que la soupe, elle, finissait d'être froide, comme les braises négociées d'un simple coup d'extincteur à eau.

Thierry Mertenat

PUBLICITÉ

Tribune de Genève Partenaire média

En accord avec Luana Santonino
Gilbert Coullier Productions présente

SERGE LAMA
JE DÉBUTE

19 & 20 DÉCEMBRE 2017
THÉÂTRE DU LÉMAN, GENÈVE

NOUVEL ALBUM DISPONIBLE

PRÉLOCATIONS: TICKETCORNER.CH - COOP CITY - LIVEMUSIC.CH RENSEIGNEMENTS: 0901 566 500 (CHF 1.49/MIN.)

PRODUCTEURS: LIVE MUSIC PRODUCTION, COOP, amag, MISTALIE

PARTENAIRES PRINCIPAUX: banque léman, Groupe Mutuel

TRANSPORTEUR OFFICIEL: amag

PARTENAIRE MÉDIA: MISTALIE

PUBLICITÉ

La Tour RÉSEAU DE SOINS | **Hôpital de La Tour** | www.latour.ch

Le Prof. Dr med. Roman Sztajzel, spécialiste en neurologie et ultrasonographie cérébrovasculaire, membre FMH, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet au sein du centre de neurologie situé sur le campus de l'Hôpital de La Tour où il prendra ses fonctions le 1er décembre. Il consultera également à la Clinique de Carouge.

Av. J.-D. Maillard 3 | T: +41 (0)22 719 76 70
1217 Meyrin | F: +41 (0)22 719 76 71